



VIOLENCES COMMISES EN MARGE DES MANIFESTATIONS DES “GILETS JAUNES” :

DE NOMBREUX PRÉJUDICES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Mercredi 26 juin 2019, Mme Évelyne Renaud-Garabedian, Sénateur représentant les Français établis hors de France, a présenté son rapport d'information sur les conséquences économiques des violences commises en marge du mouvement des gilets jaunes et sur leur prise en compte par les pouvoirs publics, fait au nom de la commission des affaires économiques.

QUELLE PERTE D'ACTIVITÉ DANS LES CENTRES DES GRANDES VILLES ?

- Des centres-villes qui luttent déjà depuis de nombreuses années contre un phénomène de désertification et de dévitalisation
- Baisse de 30% du chiffre d'affaires en moyenne sur plusieurs mois pour les commerçants et artisans
- Des pertes allant jusqu'à - 70% le samedi
- Une baisse qui se prolonge en semaine depuis sept mois



RECOMMANDATIONS

1/ Assurer le retour à l'ordre public :
amplifier l'effort de renseignement en amont et systématiser les retours d'expérience en préfecture

2/ Créer un fonds national de compensation des pertes d'exploitation
en cas d'atteintes répétées et violentes à l'ordre public

3/ Automatiser l'exonération fiscale sous conditions de certains impôts
et permettre à l'État de recouvrer ces montants si l'activité revient à son niveau initial

4/ Subventionner la souscription de garanties « perte d'exploitation sans dommage matériel » dans les contrats d'assurance

5/ Généraliser la constitution de guichets uniques d'accompagnement dans les chambres consulaires



TOUT L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE EST TOUCHÉ

